L'Anarcho-Syndicaliste n°46
juin-juillet 1982
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

FACE À L'ÉTAT...

Le blocage des salaires brutalement décidé par le gouvernement manifeste une nouvelle étape de la crise. Après avoir voulu assigner une priorité à la lutte contre le chômage, quitte à recommander par exemple aux collectivités la création d'emplois d'animateurs sociaux, improductifs et facteurs d'inflation, le gouvernement s'engage soudain dans une opération anti-inflation fondée sur la régression du pouvoir d'achat des travailleurs qui risque d'aggraver la récession économique et ses néfastes répercussions sur l'emploi.

Ce désarroi au niveau politique n'est que l'expression des paradoxes d'un système capitaliste délabré dont le moteur est le profit, la fonction de produire pour vendre, et que ses propres contradictions nationales et mondiales bloquent à une croissance avoisinant zéro.

L'Etat, dans une telle conjoncture, apparaît clairement comme le garant de cette société capitaliste écartelée entre forces aux intérêts antagonistes. Plus la crise s'approfondit, plus les classes s'affrontent, et l'Etat intervient pour protéger les tenants de cette société contre ceux qui en pâtissent, comme un instrument de coercition au service de la classe dirigeante. C'est là sa fonction naturelle.

Ces considérations très classiques méritent d'être rappelées alors qu'une propagande mystificatrice tend à présenter comme un changement de système *«l'après 10 mai»* qui n'était qu'un changement de gouvernement. Les sociaux-démocrates de l'ancienne S.F.I.O., du moins, ne commettaient pas cette confusion quand L. Blum faisait la distinction entre *«exercice du pouvoir et prise du pouvoir».* Ainsi s'explique comment un gouvernement *«socialiste»* peut décider le blocage, en fait la régression des salaires, quelques semaines après avoir exonéré de 11 milliards de taxe le patronat et en même temps qu'il accorde des avances de trésorerie aux entreprises *«qui risquent d'être gênées par les hausses de prix non bloqués».*

Il reste que l'Etat, toujours notre adversaire, peut revêtir des formes diverses qui ne nous sont pas indifférentes, précisément parce que nous avons à l'affronter. Les variétés d'Etats qui se situent entre la Démocratie parlementaire et l'Etat fasciste se distinguent par une dose de libertés individuelles et collectives inversement proportionnelle au caractère totalitaire et répressif de l'Etat. Mais cette dose de libertés n'est pas un don du ciel, elle évolue en fonction du développement de la lutte des classes, dans un sens positif ou négatif.

Plus les difficultés du capitalisme s'aggravent, plus l'Etat cherche à figer dans un consensus, et à nier la lutte des classes, moins il laisse le champ libre au jeu démocratique: quelles que furent les déclarations d'intentions, feintes ou naïves, promettant un regain de vie parlementaire après le 10 mai, le gouvernement PC-PS a très vite renoué avec la pratique des ordonnances, du vote bloqué et de la question de confiance. En suspendant pour la première fois depuis 30 ans la loi du 11.2.50, ce que n'avait fait aucun précédent gouvernement, il enfonce beaucoup plus loin le fer dans le tissu démocratique puisque, réfutant la politique conventionnelle, il remet en cause la reconnaissance *«de jure»* des syndicats habilités à défendre en permanence les intérêts de la classe ouvrière.

Le processus étant engagé, personne ne peut dire où s'arrêtera la restriction des libertés, mais des signes précis permettent de prévoir que les travailleurs ne resteront plus longtemps sous le charme de l'état de grâce, que la classe ouvrière ne se laissera pas laminer sans réagir, et que la radicalisation de la lutte des classes s'accompagnera d'un renforcement de l'appareil répressif.

Par contre, on ne peut à la fois frapper et séduire. Les circonstances rendent difficilement crédibles les thèses idylliques de l'autogestion, formule modernisée de l'association capital-travail. Leurs promoteurs n'arrivent plus à garder le masque, qu'il s'agisse de la position d'E. Maire concernant les 39h. qu'il souhaitait avec réduction de salaire ou des ses déclarations premières à l'annonce du blocage des salaires que *«les travailleurs peuvent comprendre...»*. Le stalinien Krasucki lui-même, après les sifflets qui saluèrent Mauroy au congrès de la C.G.T., devait se démarquer de la C.F.D.T. et saluer en ces termes la réaction de F.O. au plan gouvernemental: *«les deux organisations (C.G.T. et F.O.) n'ont-elles pas été nourries au même biberon de la vieille C.G.T.».*

Indéniablement c'est la C.G.T.F.O. qui vient d'assumer la défense de l'ensemble des travailleurs en rejetant le consensus, cette sorte de pacte de la Moncloa français, que voulaient Mitterrand-Mauroy-Delors. C'est, comme pour le référendum de 69 concernant la création d'un sénat économique, la réponse de la C.G.T.F.O. qui a été déterminante et a contraint les autres confédérations.

Il est vrai que si F.O., comme la Centrale de Krasucki, est issue de la vieille C.G.T. la première seulement est restée imprégnée de l'orientation du congrès d'Amiens où triomphèrent les conceptions anarcho-syndicalistes. Ceci explique l'indépendance de classe que manifeste effectivement la démarche de F.O. par rapport aux partis politiques et à l'Etat. A. Bergeron ne déclarait-il pas récemment lors d'une interview, parlant de la C.F.D.T.: *«Nous n'avons pas les mêmes traditions, nous n'avons ni la même origine, ni la même formation; nos langages diffèrent. Eux viennent du monde catholique, nous du syndicalisme traditionnel, de la vieille C.G.T., un peu de l'anarcho-syndicalisme libertaire et laïque».*

On comparera utilement avec la déclaration d'E. Maire au congrès de Metz: *«Nous nous refusons à passer d'une divergence sur tel ou tel problème avec le gouvernement à un antagonisme global, à un anarcho-syndicalisme inefficace... Si la gauche échoue, nous échouerons avec...».*

Sans aucun doute, dans la perspective des affrontements qui s'annoncent. Force Ouvrière constitue aujourd'hui un point d'ancrage pour l'ensemble des travailleurs, qu'il s'agisse de la lutte contre la dégradation des conditions matérielles, de la défense de l'école laïque, voire la défense des libertés.

Encore convient-il d'éviter de faire assumer à la Centrale réformiste des responsabilités qui ne peuvent être les siennes sans risque de la voir s'échouer dans un magma politico-syndical type C.F.D.T.

C'est pourquoi le sort du mouvement ouvrier français tient également à la reconstruction de partis ouvriers authentiques (au sens où Pelloutier emploi le mot parti dans sa célèbre *«lettre aux anarchistes»*), partis que ne sauraient représenter aujourd'hui ni le P.C., parti des *«bons français»* putréfié dans le compromis historique avec l'Eglise, ni le P.S. investi par les sociaux-chrétiens dont la mission est la mise en œuvre des encycliques papales.

De même que sur le terrain syndical l'anarcho-syndicalisme apparaît comme une référence d'une brulante actualité, au niveau politique les anarchistes auront à tenir leur créneau. Le mouvement ouvrier français, et international, a besoin de leur lucidité notamment par rapport à la nature et au rôle de l'Etat, et par rapport aux dangers très réels d'un néo-corporatisme aux inévitables conséquences répressives.

Serge MAHÉ.

LIBRE-PENSEE - Fédération du Vaucluse

Le Congrès de la Fédération des libres-penseurs du Vaucluse s'est réuni dimanche 20 juin à Monteux. Une assistance nombreuse représentait la quasi-totalité des sections locales. Les débats, comme à l'accoutumée, ont été animés.

On retiendra l'adoption à l'unanimité de cette motion sur la question pluralisme ou laïcité, thème du prochain congrès national:

Le Congrès de la Fédération des Libres-Penseurs du Vaucluse, réuni à Monteux le 20 juin 1982, rappelant l'attachement des Libres-Penseurs, et de tous les démocrates à la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, comme au respect de la pluralité de l'information:

- Affirme son opposition à ce que, sous quelques prétextes que ce soit (décentralisation, «rénovation», ouverture de l'école, gestion tripartite de l'école avec les «usagers»,...) on en vienne à substituer à notre école laïque, école de l'instruction et du refus de l'embrigadement, une école publique pluraliste, soumise aux pressions locales, champ de bataille idéologique dont l'Eglise tirerait le plus grand profit.

- Réclame, conformément à la loi de 1905, la laïcisation complète de l'Etat et de tous les établissements publics, notamment par: l'abrogation du statut clérical d'Alsace-Moselle; le retour à ce qui fut la situation scolaire jusqu'à Pétain; la réservation des fonds publics à la seule école publique, par l'abrogation des lois Marie-Barangé, Debré et Guermeur dans les plus brefs délais.

- Réclame pour la Libre-Pensée et le mouvement rationaliste un droit d'antenne sur les ondes nationales (radio d'Etat, télévision), auquel n'ont toujours droit jusqu'à présent que les différentes religions, et ce plusieurs heures par semaine, alors que la Libre-Pensée n'a droit qu'à 1/4 heure par mois... sur France-Culture !

L'UNICITÉ DU CONSENSUS...

Le 1er mai 1982, le premier ministre a pris la parole à Fourmies. Il a publiquement souhaité que les centrales syndicales s'unissent, pour *«soutenir le changement».*

Dans la même période Jacques Delors, a vivement stigmatisé l'attitude de ceux des syndicalistes qui refusent les sacrifices pour les salariés, et continuent de revendiquer.

Autrement dit, tout ce beau monde crie au secours et préconise comme seul remède à son manque de soutien populaire réel, l'unité syndicale comme moyen d'appliquer le consensus.

Et comme il faut trouver des arguments pour appuyer cette démarche, le secrétaire général du SNI-PEGC, essaie d'en développer quelques uns dans un article publié dans *«Le Monde»* du mercredi 12 mai 1982.

Nous savions déjà que Guy Georges était partisan d'un *«Syndicalisme unitaire, indépendant et démocratique».* Mais pourquoi faut-il, que pour justifier son choix, il développe le même thème déjà répété depuis plusieurs années notamment par Edmond Maire et la C.F.D.T., à savoir que le syndicalisme ouvrier traverserait une crise profonde?

Donnons acte à Guy Georges que ses propros sont sans ambiguïté aucune. Il écrit *«qu'il suffit d'écouter les organisations syndicales pour constater l'insuffisance de leur réponse»*

Puis, après avoir expliqué que le gouvernement tient ses promesses (!), il constate que *«cette politique sociale ne semble pas satisfaire ceux qui ont aidé à son avènement».*

Il est vrai que l'article de Guy Georges est rédigé avant l'annonce du blocage des salaires et de la suspension de la loi de février 1950 sur la négociation collective!

A notre connaissance les salariés qui ont aidé à cet avènement ne l'ont pas fait pour que soient remis en cause brutalement leur pouvoir d'achat et une de leur conquête essentielle, la liberté de négocier!

Mais le secrétaire général du SNI poursuit sa production journalistique par quelques affirmations particulièrement imprudentes et qui témoignent soit d'une confiance béate, soit d'une méconnaissance totale des réalités économiques. Citons le: *«Les signes de reprise économique persistent, l'inflation marque le pas, la progression du chômage parait stoppée»*. Si le secrétaire général est réellement persuadé de ce qu'il avance, il doit aujourd'hui se poser de drôles de questions! Car, ou bien il a raison et il doit condamner sans appel les mesures gouvernementales prises quelques semaines après cette brillante déclaration, comme étant totalement inutiles, (puisque la situation est bonne) ou bien, s'il admet que ces mesures sont nécessaires, il doit conclure que son analyse (si on peut dire) économique est complètement erronnée.

La poursuite de cette édifiante lecture nous apprend que depuis des années les organisations syndicales *«se sont cantonnées dans le refus»*. Mais les temps changeant, il convient que le syndicalisme soit désormais constructif... et d'abord *«qu'il retrouve sa représentativité»*... car *«la désyndicalisation semble se poursuivre, ce qui montre à quel point les travailleurs sont indifférents aux organisations syndicales ou n'en voient pas la nécessité».*

Guy Georges prend une lourde responsabilité en affirmant de telles contre vérités. Pour ceux d'entre nous qui sommes directement sur le terrain, dans une organisation confédérée, c'est à dire en prise directe avec la classe ouvrière, nous savons bien que la réalité ne correspond pas à ces affirmations simplistes.

Ce qui est vrai, c'est que l'on peut observer actuellement un mouvement profond, peu spectaculaire mais réel, qui se réalise lentement (en l'occurence c'est plus rentable pour le syndicalisme que les accès de fièvre momentanés) se traduisant par une désaffection progressive pour les syndicats non indépendants des partis et de l'état, en faveur de ceux qui n'abdiquent pas cette indépendance.

Contrairement à ce qu'écrit le secrétaire du SNI, le supposé *«affaiblissement du moment syndical»* n'est pas *«une conséquence directe de la division syndicale».*

A moins de vouloir nous prendre pour des idiots, Guy Georges sait parfaitement quelles sont les causes historiques des scissions syndicales et quels en sont les responsables.

Mais il ne peut pas les dénoncer, puisqu'ils sont au gouvernement, et qu'il appelle à la réunification syndicale pour soutenir l'action de ce gouvernement.

C'est là le fond du problème. Rejoignant les propos de Mauroy et de Delors, Guy Georges déclare que cette division syndicale est *«une faiblesse grave pour une politique de gauche».*

Pour notre part, nous constatons que le secrétaire général d'une importante organisation syndicale a choisi, de faire campagne pour la réalisation du consensus syndical afin de soutenir un gouvernement et sa politique. C'est tout le contraire de l'indépendance syndicale.

A l'opposé de cette conception du syndicalisme courroie de transmission, les anarcho-syndicalistes (qui n'hésitent pas par ailleurs à marquer leurs différences) aprouvent sans réserve la déclaration du C.C.N. de la C.G.T.-F.O. que nous publions dans ce journal.

A chacun son camp: les uns avec le pouvoir, nous, avec la classe ouvrière.

Jo. SALAMERO

DÉCLARATION DU *COMITÉ POUR L'APPEL AUX LAÏQUES*

Le *Comité pour l'Appel aux laïques* se félicite du succès du rassemblement laïque du 9 mai où, à l'appel du CNAL, 300.000 laïques ont manifesté leur volonté de défendre l'école laïque, apportant un démenti aux campagnes multiples visant à présenter la laïcité de l'école et de l'Etat comme dépassée. A cet égard, il est évident pour tous que le meeting laïque organisé par le *Comité pour l'Appel aux laïques* le 31 janvier 1982 a été un jalon déterminant dans la réussite de cette mobilisation.

Les remises en cause de la laïcité n'ont pas cessé pour autant. Les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public n'ont pas été dégagés alors que les subventions accordées à l'enseignement privé, confessionnel et patronal, subsistent.

A la rentrée de septembre, alors que l'enseignement public va rencontrer de grosses difficultés, l'enseignement privé bénéficiera toujours des largesses prodiguées grâce à l'application des lois antilaïques. Il est plus que jamais urgent et nécessaire d'abroger les lois antilaïques et de décider que les fonds publics soient laïques!

C'est pourquoi le *Comité pour l'Appel aux laïques* dénonce la stratégie antilaïque qui consiste à vouloir mettre en place l'unification de l'école privée avec l'école publique dans un *«nouveau grand service public»* d'éducation qui, sous prétexte de pluralisme idéologique, d'ouverture et de rénovation du service public, aurait pour objectif de substituer à l'école laïque des communautés éducatives gérées par des conseils et équipes tripartites, dans le cadre d'une décentralisation qui généraliseraient la notion cléricale de *«projet éducatif propre»*.

On voit déjà des applications de cette stratégie à travers la mise en place des zones d'éducation prioritaires (ZEP) qui, sous le fallacieux prétexte de lutter contre l'échec scolaire, tend à mettre en place des établissements à caractère propre, dans lesquels il est déjà proposé de nommer les personnels en dehors de leurs garanties statutaires.

C'est bien contre ces garanties statutaires, contre les avantages acquis, contre les conquêtes syndicales, contre les organisations du mouvement ouvrier elles-mêmes que cette stratégie s'insère dans une offensive plus générale qui tend à substituer à ces organisations des structures néo-corporatistes.

Paris le 21 juin 1982.

J. Azoulay (Paris); M. Azoulay (Paris); J-P Barrois (Val-de-Marne); M. Blondel (Région parisienne); P. Bossut (Paris); B. Bolzer (Loire-Atlantique); M.T. Boyadjis (Loire-Atlantique); F. Chaintron (Hauts-de-Seine); P. Duthel (Rhône); A. Hébert (Loire-Atlantique); R. Labrusse (Paris); P. Lambert (Paris); S. Mahé (Loire-Atlantique); M. Prévotel (Isère); G. Saliou (Loire-Atlantique); J. Saliou (Loire-Atlantique).

NON AU CONSENSUS...

COMITÉ CONFEDERAL NATIONAL DE LA C.G.T.F.O.

Le *Comité Confédéral National* de la CGT-FORCE OUVRIÈRE, considère que le mouvement syndical ne peut vivre en dehors de son temps et de son environnement.

L'universalité de la crise, la mauvaise situation économique des pays industrialisés, la nécessité de fixer de nouveaux rapports avec les pays en voie de développement, l'interpénétration des économies, conduisent la CGT-FORCE OUVRIÈRE à rejeter toute démagogie ou surenchère.

Pas plus aujourd'hui qu'hier, elle ne transigera sur ce point.

Elle ne saurait néanmoins, au nom du réalisme ou par contamination, PARTAGER LES ORIENTATIONS DES SYNDICATS-PARTIS TELS QUE LA CFDT QUI, EN SE SUBSTITUANT AU GOUVERNEMENT ET AUX RESPONSABILITÉS QUI SONT LES SIENNES, AMÈNENT A PARTICIPER A LA GESTION DE L'AUSTÉRITÉ.

De la même façon, le CCN rejette toute gestion de la crise *«aux couleurs de la France»* qui, sous l'impulsion du PC et de la CGT tendrait à la mise en place d'un compromis historique à la française, conduisant à terme à la liquidation de la démocratie.

La CGT-FORCE OUVRIÈRE COMBATTRA SANS FAIBLESSE, TOUS CEUX, OÙ QU'ILS SE SITUENT, QUI PRÉTENDRAIENT FAIRE JOUER AU MOUVEMENT SYNDICAL LE RÔLE DE COURROIE DE TRANSMISSION ENTRE LE POUVOIR POLITIQUE ET LA CLASSE OUVRIÈRE.

En conséquence, il dénonce la propagande développée par certains *«syndicalistes»* en vue d'instaurer en France l'unicité syndicale.

Le CCN met en garde les travailleurs contre les orientations dites nouvelles qui ont inspiré le rapport Auroux et les projets de lois qui en découlent. Le CCN réaffirme la nécessité d'accroître le droit des travailleurs et de leurs syndicats. Il refuse qu'à la contradiction d'intérêts dans les entreprises, se substituent des formules d'autogestion, de participation, d'association et de gestion de la propriété sociale en vue de conduire à la mise en place de la *«communauté de travail»*, qui en détruisant la négociation collective, en provoquant la confusion des rôles tendent à liquider le mouvement syndical traditionnel.

Depuis sa création, en 1947, la CGT-FORCE OUVRIÈRE défend le syndicalisme authentique contre toutes les déviations et ce, en fixant ses orientations et son action en fonction de la défense des intérêts spécifiques de la classe ouvrière.

Le CCN des 2 et 3 juin d'Aix-les-Bains l'encourage à persévérer sur ce terrain.

AIX-LES-BAINS, 2 et 3 juin 1982.

DECLARATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE-OUVRIERE DE LOIRE-ATLANTIQUE

NON AU PLAN DELORS-MAUROY

Les récentes mesures décidées par le Gouvernement, dans la foulée de la conférence de presse de François Mitterrand et qui reprennent, en les aggravant, des mesures jadis proposées par l'ancien gouvernement, constituent une offensive sans précédent depuis 1950 contre la classe ouvrière et ses organisations.

L'actuelle majorité parlementaire s'est elle-même condamnée à une sorte de fuite en avant qui l'amène à proposer une série de mesures tendant au blocage des salaires et à la remise en cause de la loi du 11 février 1950.

Le gouvernement prétend interdire aux salariés et aux employeurs de décider, par voie contractuelle, des réajustements de salaires rendus nécessaires par l'inflation, dont la politique gouvernementale décidée, sans tenir compte des avis de notre organisation, porte, pour une large part, la responsabilité.

Mieux, le gouvernement viole délibérément ses propres engagements en refusant d'appliquer les ré-ajustements de traitements des fonctionnaires et des agents de l'Etat auxquels il s'apprête par ailleurs à faire supporter une partie du déficit de l'assurance-chômage, alors que l'Etat se refuse à honorer ses engagements en payant la quote-part normalement à sa charge.

Dans le même temps, le Gouvernement multiplie *«les cadeaux»* aux entreprises.

Dans ces conditions, la *Commission Administrative* de l'Union Départementale C.G.T.F.O. de Loire-Atlantique, appelle l'ensemble des travailleurs et leurs organisations à se préparer à l'action pour défendre leur droit à l'existence par tous les moyens, y compris la grève générale.

Elle demande à la Confédération, lors du sommet social décidé par le Président de la République, de s'opposer à la politique anti-ouvrière conjointe de MM. DELORS-MAUROY-GATTAZ.

Elle déclare par avance nul et non avenu tout *«consensus»* aboutissant à la remise en cause de la pratique contractuelle.

Adoptée à l'unanimité des membres de la Commission Administrative de l'UDCGTFO de Loire-Atlantique.

DÉCLARATION D'A. BERGERON A LA CONFÉRENCE DE MATIGNON

«Eux viennent du monde catholique, nous du syndicalisme traditionnel,
de la vieille C.G.T. un peu de l'anarcho-syndicalisme libertaire et laïque»
(A. Bergeron)

La C.G.T.-F.O. a prouvé, en de maintes circonstances, son sens des responsabilités, elle a conscience de la gravité de la crise économique qui frappe le monde entier.

C'est pourquoi elle a accepté l'objectif du gouvernement tendant au simple maintien du pouvoir d'achat.

Mais, tenant compte des leçons de l'expérience, la C.G.T.-F.O. ne croit pas à l'efficacité des mesures d'autorité qui, à moyen terme, non seulement ne résoudront pas les problèmes posés, mais en créeront de nouveaux, plus graves encore.

Par conséquent, la C.G.T.-F.O. ne peut accepter le blocage des salaires car il en résulterait le gel de situations anormales qui ne pourraient de ce fait être corrigées.

La C.G.T.-F.O. ne peut davantage accepter la non-application des accords existants et moins encore la suspension, même provisoire, des dispositions de la loi du 11 février 1950.

L'équilibre social, à juste titre, souhaité par le Gouvernement, ne peut résulter de mesures d'autorité, mais d'un dialogue, d'une négociation permanente, entre les dirigeants de l'Etat ou le Patronat, et les syndicats.

La C.G.T.-F.O., persuadée depuis qu'elle existe, que l'idée de politique des revenus, est une illusion dans un pays comme la FRANCE, elle ne peut conduire qu'à l'exacerbation des antagonismes et par conséquent aux difficultés que par ailleurs on cherche à éviter.

La délégation C.G.T.-F.O. informe donc loyalement, comme ce fut le cas avec les prédécesseurs que, sans démagogie, mais aussi sans faiblesse, les organisations F.O. agiront en vue de préserver le pouvoir d'achat des salariés.

PARIS, le 17.6.82.

C.N.T. D'ESPAGNE

Elle n'a pas disparue. Elle se renforce. Patiemment, en surmontant la crise interne, elle se construit. Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs ont participé aux manifestations organisées par la C.N.T., dans toutes les régions d'Espagne, à l'occasion du premier mai 1982. Ses syndicats interviennent dans les conflits du travail. Le 12 juin 1982, 2.500 travailleurs, adhérents, militants, sympathisants se sont rassemblés à Madrid. La C.N.T. prépare son congrès confédéral. Nous en reparlerons dans nos prochains numéros.

«Ni pactamos, ni callamos». «Nous ne pactisons pas, nous ne nous tairons pas». C'est le slogan de la C.N.T. d'Espagne. C'est le refus du consensus.

CHRONIQUE DES ENVAHISSEURS: QUI EST JACQUES DELORS ?

Selon *Le Canard Enchaîné* du 23 juin 1982 Jacques Delors, quand il animait le club *«Echanges et Projets»,* aurait affirmé *«que la politique de Barre était, à quelques nuances sociales près, la meilleure possible dans la conjoncture de crise, mais que seul un gouvernement de gauche pourra faire accepter l'austérité aux syndicats».*

Il est intéressant de se pencher sur l'itinéraire de ce néo-socialiste au sens politique aussi bien qu'au sens chronologique puisqu'il n'a adhéré au P.S. qu'en 1975 après une carrière déjà bien remplie.

Fils d'un employé de banque, Jacques Delors est né à Paris le 20 juillet 1925. Après des études au Lycée Voltaire à Paris, au Lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand et à la Faculté de droit de Paris, il est licencié ès sciences économiques et diplômé du *Centre d'études supérieures de banque*.

Son cheminement politico-professionnel fut le suivant:

- 1941: membre des Compagnons de France **(1)**.
- 1944-46: adhérent au *Mouvement Républicain Populaire* (organisation démocrate-chrétienne issue de la résitance) **(1)**.

(1) Jacques Delors, *Changer.* Stock. Paris 1975.

- 1945-62: chef de service à la Banque de France **(2)**.
- 1950: adhésion à la CFTC **(1)**.
- 1952: adhésion à Vie Nouvelle **(1)**.
- 1953: membre du groupe Reconstruction de la CFTC **(1)**.
- 1956: membre de la Commission Exécutive Nationale du Parti de la Jeune République **(3)**.
- 1957: membre du *Bureau de Recherches d'Analyses et d'Etudes Confédéral* (B.R.A.E.C.) de la CFTC**(1)**.
- 1958: membre du Bureau Politique de l'*Union de la Gauche Socialiste* **(1)**.
- 1959: fondateur des clubs *«Citoyens 60»* qui sont un appendice de l'organisation *Vie Nouvelle* **(2)**.
- 1959-61: membre de la *section du Plan et des investissements* du *Conseil Economique et Social* au titre de la CFTC **(1 & 2)**.

Pendant cette période une source incertaine prétend qu'il aurait été membre du *Club Jean Moulin.*

- 1962-69: chef du service des affaires sociales du *Commissariat au Plan* **(2)**.
- 1965: abandon des responsabilités dans les clubs *Citoyens 60* **(1)**.
- 1969-72: membre du cabinet du premier ministre Jacques Chaban-Delmas **(1 & 2)**.
- 1969-73: secrétaire général du *Comité interministériel pour la formation professionnelle et la promotion sociale* **(2)**.
- 1973-79: membre du *Conseil Général de la Banque de France* **(2 & 4)**.
- 1973: la même source incertaine le prétend co-fondateur de l'*Association 1973-1980* en compagnie de Jacques Chaban-Delmas, José Bidegain, Lucien Douroux, Philippe Vianney, François Sarda, Jean-Michel Bloch-lainé, etc... Mais peut-être ne s'agit-il que d'une confusion ou simplement d'une ébauche du club *Echanges et Projets.*
- 1973: co-fondateur du club *Echanges et Projets* en compagnie de Antoine Riboud, Jean-Michel Belorgey, Jean-Michel Bloch-Lainé, Francois Dalle, José Bidegain, etc... **(1)**.
- 1973: professeur à l'Université Dauphine **(1 & 2)**.
- 1975: directeur du *Centre de recherches «Travail et Santé».*
- 1975: adhésion au *Parti Socialiste* dont il devient délégué national pour les relations économiques internationales **(4)**.
- 1979: député P.S. au parlement européen **(4)**.
- 1981: ministre de l'économie et des finances du gouvernement Mauroy **(4)**.

Certains aspects de la toile d'araignée dans laquelle Jacques Delors joue pleinement son rôle doivent être précisés.

- *Vie Nouvelle* est une organisation née en 1947 du scoutisme routier catholique qui prit la suite des *Amitiés scoutes* fondées en 1942. *«La guerre et ses suites leur avaient fait découvrir l'existence de l'idéologie et du politique. Ils désiraient donner à leur mouvement un ample destin et leur volonté se concrétisa dans la création de la vie nouvelle, mots qui désignaient à la fois l'idéal de conversion évangélique et la recherche d'une vie autre, une vie communautaire»*. (*A gauche ces chrétiens...*, AUTREMENT, n° 8, février 1977, p. 208)

- *Reconstruction* fut la fraction de la CFTC qui, à partir de 1946, entreprit et réussit l'opération dite de déconfessionnalisation visant à mieux faire pénétrer dans le mouvement ouvrier l'idéologie chrétienne-sociale rénovée. Ce groupe -auquel appartenaient notamment Pierre Ayçoberry, Eugène Descamp, Albert Detraz, Emmanuel Germains, Marcel Gonin, André Jeanson, Jacques Julliard, Laurent Lucas, Raymond Marion, Louis Moulinet, Paul Vigneaux, etc... - publiait les *Cahiers Reconstruction pour un socialisme démocratique, pour une culture sociale.* Après 18 ans de travail fractionnel efficace, le congrès extraordinaire de 1964 - où la CFTC fut rebaptisée CFDT- consacra leur victoire.

- Le *Parti de la Jeune République* fut fondé en 1912 par Marc Sangnier, pionner de la démocratie chrétienne en France. En décembre 1957 une partie de la *Jeune République* participa à la création de l'*Union de la Gauche Socialiste* (UGS) avec la *Nouvelle Gauche* et le *Mouvement de Libération du Peuple*, lui-même issu en 1951 d'une scission du *Mouvement Populaire des Familles* qui avait été fondé en 1941 par des anciens militants et militantes de la J.O.C, et de la J.O.C.F.

(2) *Who's who in France,* 1977-78.

(3) Pierre-Marie DIOUDONNAT et Sabine BRAGADIR. Dictionnaire des 10.000 dirigeants politiques français. Sédopols. Paris 1977.

(4) Bernard VILLENEUVE et François-Henri de VIRIEUX. *Le Nouveau Pouvoir.* J.C. Lattès. Paris 1981.

- *L'Union de la Gauche Socialiste* (UGS) fusionna en avril 1960 avec le *Parti Socialiste Autonome* (scission de la SFIO) et *Tribune du Communisme* pour former le *Parti Socialiste Unifié* (PSU).

Quant aux fréquentations militantes de Jacques Delors, n'insistons pas sur Chaban-Delmas qui se passe de commentaire. Certaines autres ne manquent pas, non plus, de piment.

- Antoine Riboud: PDG des *Verreries Souchon-Neuvesel* (65-66), PDG de la *Société Bouchois-Souchon-Neuvesel* (66-73), PDG de *BSN-Gervais-Danone* à partir de 1973, PDG de la *société des eaux minérales d'Evian-les-Bains* (66-70), PDG de la *société européenne de brasserie* (70-76), administrateur de *Paribas,* de *Rhône-Poulenc,* de *Philips-France,* du *Crédit Lyonnais,* etc...

- François Dalle: PDG de la *société l'Oréal* depuis 1957, administrateur de *Philips-France,* de la *BNP*, de *Nestlé Alimentana*, des éditions *Masson,* vice-président de l'*Institut Pasteur,* président du conseil de direction de la revue *Humanisme et Entreprise* depuis 1968, membre du bureau (1968) puis du conseil exécutif (72-75) du *CNPF*, etc...

- François Sarda: secrétaire général adjoint (1956) puis secrétaire général (1957) de la *Jeune République*; candidat aux élections législatives sous l'étiquette UDT (*Gaulliste «de gauche»*) en 1962, puis sous l'étiquette Vème République en 1967.

- Lucien Douroux: secrétaire général adjoint de la J.A.C. (57-59), chef du service économique (1960) puis directeur adjoint (1964) puis directeur (65-69) du CNJA, sous-directeur de la FNSEA (1969), directeur des affaires extérieures (1970) puis directeur (71-75) de la *Fédération Nationale du Crédit Agricole,* directeur de la *caisse régionale du crédit agricole mutuel d'Ile de France* (1976).

- José Bidegain: membre du bureau (1959) puis délégué général (1966) de la *Fédération nationale de l'industrie de la chaussure*, président national du *Centre des Jeunes Patrons* (61-64), vice-président du *conseil national du cuir* depuis 1967, membre du comité directeur (61) puis membre du bureau du CNPF à partir de 1968, délégué général du *Centre National des Dirigeants d'Entreprise* (1968), etc... Quand il devint ministre sous Mitterrand, Jacques Delors abandonna la présidence du club *Echanges et projets*...à José Bidegain.

Ce même José Bidegain qu'un heureux hasard fit convoler en justes noces avec Martine, née Michelland, ancienne responsable de la *Jeunesse Etudiante Chrétienne Féminine* (JECF) et de l'UNEF, présidente de la MNEF (62-63), adhérente au PSU en 1960 puis au PS... en 1975 et ci-devant membre du cabinet du ministre d'Etat au plan, Michel Rocard.

Que voilà du beau monde... *«socialiste»* et bloqueur de salaires.

Marc PRÉVÔTEL.

LA VICTOIRE... EN CHANTANT !

Anicet Le Pors, ministre PCF de la Fonction publique, s'est félicité de ce que, dans cette vague de solidarité qui frappe de plein fouet les travailleurs, les fonctionnaires étaient encore plus solidaires que les autres. En effet, non seulement ils louperont le rendez-vous de septembre prévu dans le contrat signé par l'Etat, mais aussi celui du 1er juillet promis pour rattraper le retard des salaires depuis le 1er avril...

Toutefois, parmi les fonctionnaires les instituteurs font figure de nantis: le SNI vient enfin d'obtenir grâce au changement et aux bonnes dispositions des ministres, la *«revalorisation matérielle et morale»* des instituteurs.

Les deux extrémités de la carrière sont les mieux servies: pour un point d'indice valant 17fr.40 au 1/4/82, l'augmentation mensuelle sera de 226fr.20 au 1er échelcn et 121fr.81 au 2ème échelon; en fin de carrière c'est déjà moins brillant: 34fr.80 en janvier 83. Quant au gros de la troupe (du 3ème au 10ème échelon) il se contentera de 17fr.40 au 1er janvier 83!

On se demande si malgré tout les instituteurs ne font pas preuve de cupidité. A ce tarif beaucoup d'entre eux pourrait reverser leur obole dans la manne de la solidarité, cela les priverait de peu et ferait plaisir à Anicet le Pors.

BAVURES

Sur décision du Ministère de l'Education Nationale les droits d'inscription à l'Université vont passer de 90fr. à 150fr. à la prochaine rentrée universitaire.

En même temps le P.S. appelle ses militants à former des *«Comités pour la stabilité des prix»*... Peut-être une mauvaise coordination ... Sûrement un mauvais exemple!

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'*Union des Anarcho-Syndicalistes*
Nouvelle Série
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros: 30,00 F; Abonnement de soutien: 60,00 F
C. C. P. PARENT Nicole N° 61 12 15 G LYON.
CORRESPONDANCE: L'Anarcho-syndicaliste, BP132, 44800 St-HERBLAIN -
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie BLUTEAU - NANTES